■ ARCHITECTE (INDEX.HTML)



<u>deconnexion</u>

1/2



page=compte)

(profile.php)

★ Acceuil (index.php?

charraj haytem

Q consulter les regles

-> consultation les zones

(zomæd)tation les régles

(regles)
Ilst des architect (list)

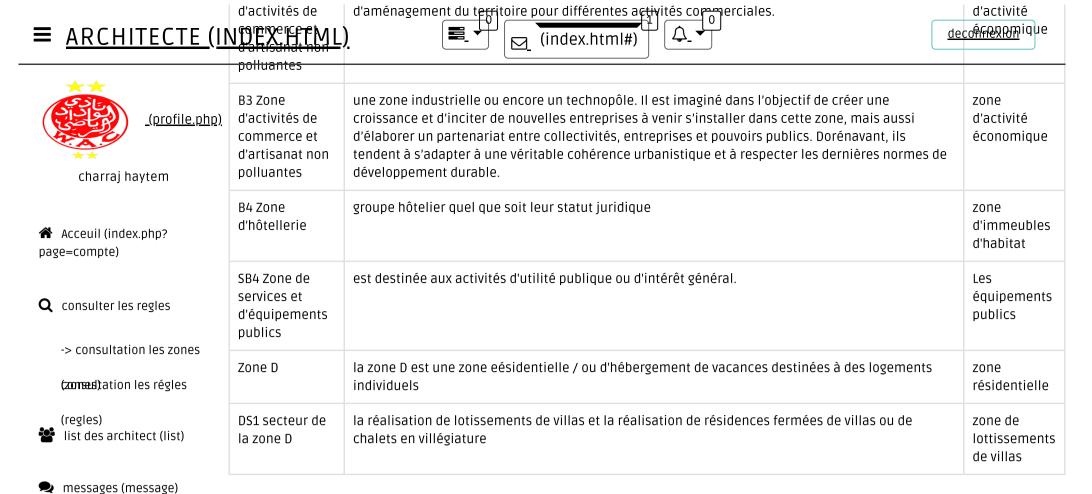
messages (message)

Propositions

search by name

Nom	role	Catégorie
ZS Zones urbaines	La zone ZS correspond aux projets intégrés réalisés par des opérateurs publics.	Zones urbaines
IN zone d'activité économique	La Zone IN est une zone d'activité économique complément indispensable des zones d'habitation.	zone d'activité économique
IN2 Zones industrielles	Le secteur IN2 est réservé aux activités industrielles de 2ème catégorie grande consommatrice d'espaces, pouvant recevoir également l'hôtellerie, l'enseignement et les établissements de formation et de recherche	zone d'activité économique
IN3 Zones industrielles et d'activités	Le secteur IN3 est réservé aux activités artisanales et commerciales, où l'habitat est autorisé à l'étage. Ce secteur voué à la création d'entrepôts et d'ateliers formant des poches d'emplois et d'attractions des populations.	zone d'activité économique
IN4 Zones industrielles et d'activités	Le secteur IN4 est réservé aux activités industrielles de 2ème catégorie, aux dépôts et aux pépinières d'entreprises	zone d'activité économique
INS Zones industrielles et d'activités	La zone INS « Show-Room » est réservée exclusivement aux halls, pavillons parcs d'expositions et aires commerciales nécessaires au secteur de l'investissement, qui donneront une image renouvelée des pénétrantes de la Commune, et permettront une meilleure orientation de l'épargne vers les investissements créateurs d'emplois qualifiés et à forte valeur ajoutée.	Zones industrielles et d'activités
INL Zones industrielles et d'activités	La zone INL est une zone destinée à la réalisation de plateformes logistiques au profit de la grande distribution, visant une meilleure articulation entre les fonctions de production, de distribution et de commercialisation	Zones industrielles et d'activités
RA Zone Rurale	La zone rurale englobe l'ensemble de la population, du territoire et des autres ressources des campagnes, c'est à dire les zones situées en dehors des grands centres urbanisés.	Zone Rurale
RB Zone de protection	Une zone protégée est une zone créée par arrêté des ministres compétents et faisant l'objet d'une interdiction de pénétration sans autorisation, sanctionnée pénalement en cas d'infraction.	Zone de protection
A Les services administratifs	Un service administratif est un service qui est presque entièrement soumis aux règles du droit public	Les équipements publics
P Les services publics culturels, sociaux et commerciaux	Un service public est une administration régie et financée par l'Etat, et dont le fruit de l'activité est disponible pour tous	Les équipements publics
E Les établissements d'enseignement	Les établissements d'enseignement est un établissement où l'on accueille des individus appelés « écoliers » ou élèves afin que des professeurs leur dispensent un enseignement de façon collective	Les équipements publics
S Les établissements de la santé publique	Les établissements de la santé publique est un établissement public qui assure des services traditionnellement inclus sous l'expression de service public hospitalier	Les équipements publics
M Les mosquées	Une mosquée est un lieu de culte où se rassemblent les musulmans pour les prières communes.	Les équipements publics
C Les cimetières	Le cimetière est un lieu où l'on enterre les personnes mortes.	Les équipements publics
SP Les équipements sportifs	Un équipement sportif est un aménagement spatial ou une construction permettant la pratique d'un ou plusieurs sports.	Les équipements publics
G Les équipements d'intérêt général	L'intérêt général désigne la finalité d'actions ou d'institutions censées intéresser et servir une population considérée dans son ensemble	Les équipements publics
B Zone urbaine	La zone B est une zone urbaine d'immeubles d'habitat collectif ou individuel alignés dans laquelle les constructions constituent, de mitoyen à mitoyen, des continuités bâties de 60m linéaire au maximum, que ce soit à l'alignement sur voies ou sur les marges de recul indiquées sur le plan d'aménagement	zone d'immeubles d'habitat
B2 Zone	Zone désigne de manière générale un espace conçu et/ou réservé (par les politiques publiques)	zone

13/07/2020 consultation les zones



Propositions

localhost/pfe/zones 2/2